Colloque : Politiques économiques dans le capitalisme contemporain

Marne la vallée le 22 octobre 2004

Communication de

Bernard Conte
EMPIRES-CEAN
IFReDE – CED
Université Montesquieu-Bordeaux IV

Politiques néo-libérales et prélèvement du surplus au Sud

Le capitalisme est un système caractérisé par une dynamique de prédation qui le conduit à la fois à structurer son environnement et à s'adapter à sa mouvance. L'objectif majeur est de maximiser le prélèvement du surplus à la périphérie tout en minimisant les risques attachés à la captation. Pour ce faire, le capitalisme crée de nouveaux ou adapte d'anciens modes de captation en fonction de l'évolution de son environnement tant interne qu'externe, qu'il suscite ou bien qu'il subit.

En effet, du commerce triangulaire à la mondialisation néo-libérale, le capitalisme a tenté d'imposer au Sud des modèles successifs d'exploitation censés produire de nouveaux rapports sociaux.

Depuis le début des années 1980, la marchéisation imposée par le « consensus de Washington » constitue le nouveau vecteur de prélèvement du surplus dans le cadre de la nouvelle configuration tripolaire du système international (pays du Nord, pays de délocalisation et pays à rente). L'application du consensus s'est heurtée à l'obstacle politique représenté par des élites « nationalistes » dont le pouvoir reposait largement sur l'intervention de l'Etat assurant la pérennité de régimes clientélistes.

Dans les années 1990, pour tenter d'abattre l'obstacle politique, les agents de la mondialisation néolibérale ont travesti le consensus de Washington en le revêtant du costume institutionnel. Ainsi est né le « post-consensus de Washington » qui, sous couvert d'un discours officiel vantant les vertus du triptyque marché-démocratie-société civile combiné à un Etat au périmètre réduit, ambitionne à travers la « bonne gouvernance » de réduire les déperditions de surplus au Sud, d'imposer le marché pour assurer un prélèvement maximal

par les firmes multinationales FMN) du Nord (particulièrement états-uniennes) et de remodeler les élites locales pour les rendre favorables au marché.

Toutefois l'imposition de ce nouveau modèle d'exploitation, comme ceux qui l'ont précédé, fait l'objet d'interprétations, d'adaptations et de stratégies d'instrumentalisation au Sud, traduisant l'existence de dynamiques locales de réaction. Les interactions entre les stratégies des acteurs du Nord et celles de ceux du Sud peuvent produire des résultats inattendus, tels le développement ou l'aggravation de situations conflictuelles.

En partant du cas spécifique de la Côte d'Ivoire, nous tenterons de mettre en lumière, sur la période débutant avec l'indépendance en 1960 et jusqu'à nos jours, l'évolution des modèles importés et leur impact sur la trajectoire économique, politique et sociale de ce pays. Le choix de la Côte d'Ivoire se justifie par le fait qu'elle est le premier producteur mondial de cacao et parce qu'étant quasiment sans discontinuer sous ajustement depuis 1981, elle se trouve en proie à une instabilité chronique depuis plusieurs années.

Première partie : Du système colonial au marché : l'évolution des modes d'exploitation du Sud

L'évolution des rapports entre le capitalisme central et sa périphérie est marquée par deux dynamiques. La première se caractérise par le dépassement du système colonial et des politiques de développement introverties pour maximiser l'extraction du surplus au Sud en minimisant les déperditions locales ainsi que les coûts attachés à son prélèvement. La seconde est constituée par les exigences croissantes de la puissance dominante états-unienne dans le domaine du prélèvement du surplus au Sud. Parallèlement, les modes d'exploitation se modifient, passant de l'inégalité des échanges Nord-Sud à la marchéisation, à même de satisfaire les exigences nouvelles du système et de la puissance dominante.

La période coloniale

La fin de la deuxième guerre mondiale marque le début de la guerre froide et l'effritement progressif du système colonial. Au sein des empires, les colonies étaient soumises à un régime d'extraversion bilatéral et d'isolement du reste du monde, strictement contrôlé par les métropoles (Hugon, 1993). De la sorte, la protection des marchés coloniaux autorisait l'inégalité des échanges de produits bruts contre des produits manufacturés, schéma

qui correspond à l'analyse de la détérioration des termes de l'échange (DTE) de Prebisch-Singer (1959, 1950). De plus, la mise en valeur coloniale impliquait des investissements dans les secteurs primaire et tertiaire (Marseille, 1984). L'accession à l'indépendance de nombreuses nations marque la fin de la période coloniale et de son mode d'exploitation spécifique. De toute manière, le maintien du système colonial aurait engendré des coûts financiers et humains trop élevés pour les métropoles exsangues au sortir du deuxième conflit mondial.

La période de croissance introvertie

Au Nord (en Europe), la régulation fordiste s'étend graduellement tandis qu'au Sud, de nombreux pays, profitant notamment d'un contexte géopolitique favorable, optent pour un développement introverti en mettant en œuvre des stratégies d'industrialisation par substitution des importations (ISI) (Furtado, 1970), aptes à lutter contre la DTE. Il s'agit de remplacer progressivement les importations de produits manufacturés par la production nationale dans une stratégie de remontée de filière. Pour ce faire, le marché domestique doit être protégé (au moins temporairement) et l'Etat joue un rôle majeur dans la mise en œuvre de ladite stratégie (state-led-development).

En Afrique notamment, après les indépendances, les dirigeants ont dû assumer l'héritage de la spécialisation coloniale appauvrissante et de la sous-industrialisation corrélative. Leur objectif était d'engager leur pays dans le processus de développement autocentré et d'atteindre à des degrés divers 'l'indépendance' économique, complément nécessaire de l'indépendance politique. A cette fin, l'industrialisation est apparue indispensable et les stratégies adoptées avaient en commun de se focaliser, avec des approches différentes, sur un marché intérieur souvent étroit.

Pour financer l'effort d'industrialisation, les nouveaux Etats ont renforcé les activités de rente en favorisant les exportations traditionnelles et ils ont créé ou utilisé des institutions existantes pour maîtriser l'usage de la rente. La volonté de maximiser le volume de la rente a conduit au développement des cultures d'exportation (pour la rente agricole) à côté d'une agriculture de subsistance pas toujours auto-suffisante.

Dans ce nouveau contexte, les rapports Nord-Sud connaissent une évolution progressive. D'une part, les anciennes métropoles doivent affronter la concurrence des autres pays du Nord producteurs de biens manufacturés (notamment des Etats-Unis) sur les marchés de leurs ex-colonies. D'autre part, on note le développement des investissements directs étrangers (IDE) des pays du Nord particulièrement dans le secteur de l'industrie de

substitution des importations au Sud. Ces IDE visent le contournement de la protection des marchés et leur « captation » car ils se font généralement dans le cadre de codes des investissements qui leur assurent des avantages notables (situation monopolistique, avantages fiscaux, garanties concernant le rapatriement des profits...). Le plus souvent en Afrique, les investissements dans la substitution des importations sont le fait de sociétés de commerce excoloniales (anciens comptoirs) déjà implantées sur le marché national (Assidon, 1989), traduisant d'une certaine manière le souci des ex-métropoles de conserver un « pré carré » malgré les indépendances.

Les échanges Nord-Sud, tout en restant inégaux, voient leur structure évoluer. Le Nord exporte de plus en plus de biens d'équipement (transfert de technologie) et de demi-produits qui alimentent l'industrie de substitution des importations. Une partie du surplus qui était prélevé par le biais du commerce de type colonial est dès lors capté sur place par les IDE et ensuite rapatrié au Nord sous forme de profits¹. Cette nouvelle configuration des rapports Nord-Sud s'accompagne d'une certaine ouverture des marchés ex-coloniaux aux exportations et aux investisseurs non métropolitains. Néanmoins, cette ouverture reste limitée du fait de la persistance de « relations privilégiées » de connivence entre ancien colonisateur et ancien colonisé, facilitée par la mainmise des Etats sur les économies au Sud².

La crise du fordisme et la nécessité d'une exploitation accrue du Sud

L'âge d'or de la régulation fordiste et le contexte de la guerre froide ont permis au Sud de profiter des miettes du festin. Sur le plan économique, grâce à la croissance harmonieuse des secteurs des biens de consommation et d'investissement caractéristique du fordisme, le Nord, ayant d'une certaine façon effectué un repli sur lui-même, a laissé le Sud mettre en œuvre des stratégies de développement introverti fondées sur l'ISI. Ce faisant, au cours de cette période, la croissance s'est révélée importante, si bien qu'on a parlé, dans certains cas, de « miracles ». « L'ISI a donné de bons résultats sur une période d'environ deux décennies. [...] Elle a entraîné un accroissement des taux d'investissement et conduit à une croissance économique sans précédent en Amérique latine, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et même dans certains pays d'Afrique subsaharienne » (Rodrik, 1997). De plus, le rôle majeur de l'Etat, l'importance du secteur public au sein de l'économie, le clientélisme... permettaient qu'une bonne part du surplus dégagé localement soit consommé sur place et non exporté vers

¹ Même dans les pays qui tentent de limiter le rapatriement des profits, les FMN contournent les barrières par la manipulation des prix de cession internes entre filiales, ce qui permet de faire apparaître le profit dans les zones géographiques les plus attrayantes. Voir par exemple : (Streeten, 1973).

le Nord. Enfin, le contrôle des changes, parfois l'obligation de réinvestir une partie des profits dégagés localement,... renforçaient la tendance précédente³.

La crise du fordisme au Nord va faire apparaître la nécessité d'une intensification du prélèvement au Sud, ne serait-ce que pour résoudre les problèmes de balance commerciale liés aux chocs pétroliers. Cette intensification impliquait de réduire les déperditions locales de surplus, de faciliter son prélèvement ainsi que de « fluidifier » les flux du Sud vers le Nord. Toutefois, pour atteindre cet objectif, un nouveau mode de prélèvement devait être mis en œuvre, étant donnée la nouvelle configuration du capitalisme mondial.

La mondialisation néolibérale financière et commerciale comme solution à la crise

Du fait du processus accéléré de délocalisation, le Nord fabrique de moins en moins de produits industriels. Les productions sont progressivement transférées dans des pays où règne un taylorisme « primitif » ou « sanguinaire », selon les termes d'Alain Lipietz (1985). De ce fait, les produits manufacturés dont la production se trouve délocalisée (principalement dans les pays d'Asie) sont eux aussi soumis à l'inégalité de l'échange avec le Nord à cause de la valorisation différenciée du facteur travail (Emmanuel, 1969) et de l'âpre concurrence qui sévit sur les marchés des pays développés. Le processus de mondialisation dessine une nouvelle configuration du système mondial composée de trois pôles aux fonctions différenciées : les pays du Nord, les pays du Sud bénéficiant de délocalisations industrielles et les pays du Sud à économie rentière (pétrole, minerais, cultures de rente). Dans ces conditions, «l'ancien » mode de prélèvement du surplus au Sud par le biais de l'échange « classique » et de l'investissement dans le secteur de la substitution aux importations devient obsolète. Cette tendance se trouve renforcée par la mise en place de programmes d'ajustement structurel (PAS) au Sud consécutivement au retournement des termes de l'échange et à l'éclatement de la crise de la dette au début des années 1980. Cet ajustement, prôné par les institutions de Bretton Woods, est l'application du « consensus de Washington » qui reprend les principaux préceptes néolibéraux sous la forme de dix « commandements »: 1) la discipline budgétaire, 2) la réorientation de la dépense publique, 3) la réforme fiscale, 4) la libéralisation financière, 5) l'adoption d'un taux de change unique et compétitif, 6) la

_

² Pour la France : (Verschave, 1998).

³ Dans les années 1970, le contexte était favorable aux pays du Sud. Sur le plan théorique, les idées « radicales » prônant le développement autocentré, voire la déconnexion étaient en vogue. Les chocs pétroliers ont fait naître l'espoir d'un renversement du rapport de force Nord-Sud concrétisé par la revendication d'un nouvel ordre économique international, comportant notamment l'exigence de la maîtrise de leurs ressources naturelles par les pays en développement. En d'autres termes, ces derniers voulaient contrôler la rente issue de leurs ressources naturelles.

libéralisation des échanges, 7) l'élimination des barrières à l'investissement direct étranger, 8) la privatisation des entreprises publiques, 9) la dérégulation des marchés pour assurer l'élimination des barrières à l'entrée et à la sortie, 10) la sécurité des droits de propriété (Williamson, 1990, 2000). Ces dix préceptes représentent le fondement de la première génération de réformes des programmes d'ajustement structurel (PAS) menés sous l'égide du FMI et de la Banque Mondiale⁴.

L'application du consensus implique notamment la déprotection des marchés du Sud et sonne le glas de l'ISI. Le Sud se désindustrialise tout au moins dans les zones ne bénéficiant pas de délocalisations. En effet, les industries substitution des importations voient leurs profits fondre et beaucoup ne peuvent affronter la concurrence des produits manufacturés en provenance des pays de délocalisation industrielle. En conséquence, les entreprises publiques disparaissent ou sont privatisées et les étrangers désinvestissent des secteurs exposés à la concurrence internationale.

Dans ce nouveau contexte, les modes de captation de valeur se différencient. Pour les pays de délocalisation, le mode de captation dominant passe par le système financier international, tandis que les pays rentiers sont soumis à un prélèvement direct. En effet, les faibles prix des produits industriels issus des pays de délocalisation et importés par les pays à rente ne permettent pas un prélèvement suffisant de valeur pouvant être ensuite rapatriée au Nord. Les pays de délocalisation ne peuvent ainsi servir de relais au Nord pour le prélèvement du surplus dans les pays à rente.

Le consensus de Washington mis en échec par le « politique »

L'imposition du nouveau modèle d'exploitation à travers la première version du « consensus de Washington » a connu l'échec. Pour les IFI, cet échec n'est pas imputable aux réformes économiques préconisées, mais à leur insuffisante mise en œuvre. Il est vrai que l'on demandait aux élites en place de conduire des politiques censées rétablir l'efficacité économique à travers la disparition des rentes dues à l'intervention étatique, de la corruption, du clientélisme... constituant la base de leur pouvoir. En somme, les IFI exigeaient l'adoption de politiques suicidaires de la part des élites, ce qui explique les résistances à l'ajustement de ces dernières. De plus, l'application des programmes d'ajustement structurel (PAS) s'est

-

⁴ Selon Joseph Stiglitz, « le succès du consensus de Washington en tant que doctrine intellectuelle repose sur sa simplicité : les recommandations peuvent être faites par des économistes utilisant peu de données. Quelques indicateurs économiques (l'inflation, la croissance de l'offre de monnaie, le taux d'intérêt, les déficits budgétaire et les échanges extérieurs) peuvent servir de base à une série de recommandations de politique économique », (Stiglitz, 1998).

notamment traduite par une montée des inégalités, un accroissement de la pauvreté et des exclusions. Selon les IFI, seule la croissance importait puisqu'elle « est bonne pour les pauvres » (Dollar, 2000). Les piètres résultats de l'ajustement et ses effets collatéraux ont conduit de nombreux experts (même au sein des institutions financières internationales (IFI)) à incriminer le cadre politico-institutionnel défaillant des pays sous ajustement et à recommander une action en amont sur le mode de gouvernement car, selon les dits experts, ce sont des distorsions d'ordre politique qui sont à l'origine de la plupart des problèmes économiques rencontrés en Afrique, en Amérique Latine et en Europe de l'Est.

Ainsi, le consensus de Washington s'est enrichi d'éléments susceptibles de réduire les oppositions politiques à son application et de faciliter l'atteinte des objectifs des pays du Nord.

Le catéchisme économique néolibéral ayant montré ses limites, les IFI ont perçu la nécessité d'intervenir dans le domaine politique. Mais comme leur statut leur interdit toute immixtion officielle dans ce domaine, il a fallu travestir l'intervention en termes techniques sous l'appellation de « bonne gouvernance » dans le cadre du « post-consensus de Washington ». L'objectif étant de dépasser les blocages politiques en remplaçant les élites anciennes favorables à l'introversion et à l'intervention de l'Etat qu'elles instrumentalisent, par de nouvelles élites favorables au marché (Dezalay et Garth, 2002). Ou bien encore en restructurant les élites anciennes afin de les amener à modifier leur cible de prédation : des ressources publiques aux opportunités du marché. Grâce à ces nouveaux alliés, la marchéisation synonyme de prélèvement d'un surplus maximal ainsi que la pénétration des FMN états-uniennes devaient être facilitées. Malheureusement, dans bien des cas, la mutation des élites entraîne des résistances au changement ainsi que le déploiement de stratégies de contournement et génère des conflits, car la libéralisation se traduit par une réduction du volume des ressources disponibles, engendrant des phénomènes d'exclusion et de concentration. Les conflits pour le partage des dépouilles peuvent ensuite glisser sur le terrain ethnique ou religieux et devenir sanglants.

Le post-consensus de Washington

Le politique a été identifié comme un obstacle majeur à la marchéisation, condition nécessaire à la mise en œuvre du nouveau mode de prélèvement du surplus. Les IFI ont ainsi pris conscience qu'il était vain de vouloir de vouloir tout régler par des réformes économiques et que l'ajustement présentait des « dimensions politiques⁵ ». Mais, « pour s'occuper de questions d'ordre politique, la Banque Mondiale, le Fonds monétaire international et les banques régionales de développement ont cependant dû contourner un obstacle de taille, celui de leur statut qui leur interdit expressément d'intervenir dans le champ politique⁶ ». L'angle d'attaque retenu a été le cadre institutionnel. Ainsi, la littérature néo-classique a cherché « à déterminer dans quelle mesure la qualité des institutions économiques publiques et privées, la structure particulière de la gouvernance et l'importance du capital social (ou l'engagement civique) affectaient la croissance⁷ ». De nombreuses évidences empiriques ont été accumulées pour justifier l'importance des institutions (« institutions matter ») dans le processus de développement⁸.

La «bonne gouvernance » et les changements institutionnels qui l'accompagnent constituent les nouveaux habits du consensus de Washington, rebaptisé post-consensus. La notion gouvernance (Banque Mondiale, 1992, 1994) « présente l'avantage de libeller en termes techniques des problèmes éminemment politiques et donc d'éviter de parler de 'réforme de l'Etat' ou de 'changement social et politique'. Les organismes de prêt internationaux ont ainsi trouvé une parade leur permettant d'échapper aux critiques les accusant d'outrepasser leurs compétences ou condamnant leur ingérence dans la politique intérieure et l'administration des pays emprunteurs »⁹.

En fait, le post-consensus de Washington vise à dépasser l'obstacle politique (sur lequel à buté son prédécesseur) en imposant non plus simplement le marché, mais un package comprenant le triptyque marché-démocratie-société civile combiné à un Etat au périmètre réduit (Campbell, 2000a). Le nouvel habillage du modèle néo-libéral devrait faciliter la transition politique vers la « vraie » démocratie accompagnée d'une société civile dynamique, capables de réduire les déperditions de rente au Sud (distribution clientéliste, corruption...) et de promouvoir l'ordre nouveau du marché en faisant disparaître les systèmes de régulation clientélistes-patrimonialistes anciens. Ainsi, sur le plan économique, les firmes multinationales états-uniennes pourront établir leur domination sur le marché en faisant disparaître les acteurs existants, souvent issus de la connivence entre ancienne métropole et

.

⁵ Les experts se sont interrogés sur la synchronisation, le séquençage et la vitesse des réformes, dans le cadre de la faisabilité politique de l'ajustement, (Morrisson et al., 1993), (Lafay et Lecaillon, 1993), (Morrisson, 1996).

⁶ "La bonne gouvernance", http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/accueil/bibliographies/gouvernance/note3.htm consulté le 16/02/2004.

⁷ (Aron, 2000), (traduction de l'auteur).

⁸ La littérature émanant essentiellement du « think tank » de la Banque mondiale est très riche.

⁹ "La bonne gouvernance", art. cit.

ancienne élite nationale¹⁰ et utiliser les dysfonctionnements du marché pour capter le maximum de rente.

Malheureusement, le processus de transition se heurte à un certain nombre d'obstacles (mauvais fonctionnement de la démocratie, inexistence de la société civile, séquelles du clientélisme antérieur...) qui conduisent à des conflits pouvant devenir sanglants.

Deuxième partie : L'échec du post-consensus dans les pays à rente : le cas de la Côte d'Ivoire

Pays côtier d'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire qui est actuellement le premier producteur mondial de cacao (40% de la production) et le cinquième de café, bénéficie de la rente issue de ces filières. Longtemps présenté comme un modèle, ce pays connaît une instabilité croissante depuis quelques années.

Notre hypothèse est que cette instabilité est en partie la résultante de l'évolution des rapports du Nord avec le Sud rentier. Bien que l'objectif d'exploitation n'ait pas varié, il semble que les troubles récents proviennent essentiellement de l'imposition des politiques néo-libérales par l'entremise du FMI et de la Banque Mondiale qui visent d'une part, à maximiser le prélèvement de la rente et son exportation vers les pays du Nord et d'autre part, à substituer les FMN états-uniennes aux firmes européennes dans l'extraction de la rente agricole. L'imposition du modèle post-consensus de Washington se heurte à des stratégies de contournement de la part d'acteurs locaux dont l'objectif est la conservation ou la prise du pouvoir politique et économique, intimement liés. La confrontation des stratégies d'imposition-contournement conduit à l'accroissement de l'instabilité puis au conflit (Rodrik, 1997).

Le clientélisme « éclairé » ou le développement sous tutelle de la France

La stabilité initiale de la Côte d'Ivoire semble devoir être attribuée au mode de fonctionnement clientéliste¹¹ de la société ivoirienne mis en place par son premier Président

¹⁰ Par exemple, l'opacité des processus de privatisation a permis des alliances entre les élites locales et les investisseurs étrangers (principalement issus des anciennes métropoles) pour la constitution d'oligopoles ou de monopoles privés.

¹¹ En réalité, il ne s'agit pas de clientélisme proprement dit, mais de patrimonialisme (au sens de Max Weber) qui combine le clientélisme (caractérisé par des rapports de dépendance générant un échange entre individus ou groupes qui contrôlent des ressources inégales mais complémentaires) et un mode de gestion des ressources

Félix Houphouët-Boigny. Le système « houphouétiste » était un régime fondé sur le prélèvement et la redistribution de la rente agricole principalement issue des filières cacaocafé. Au cœur du système de prélèvement se trouvait la Caisse de stabilisation (Caistab), monopsone étatique, qui assurait la commercialisation des produits de l'agriculture de rente. Le différentiel entre le prix officiel d'achat aux planteurs et les cours mondiaux générait un volume important de rente dont la distribution répondait à des règles officieuses respectant des équilibres politiques, géographiques et ethniques. Le contrôle du système était assuré par le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), parti unique fortement structuré jusque dans les plus petits villages de la brousse. Le système initial de régulation houphouétiste peut, d'une certaine manière, être rapproché de la « dictature forte » (strong dictatorship) caractérisée par une « corruption monopolistique » (monopolistic corruption) (Charap et Harm, 1999). Les dictateurs puissants déploient avec succès pour leur défense un système de patronage qui implique une corruption bien développée, mais sous contrôle. En Côte d'Ivoire, la distribution clientéliste de la rente (qui ne peut pas toujours être assimilée à de la corruption) s'opère de façon monopolistique tandis que le système bénéficie d'une alimentation monopsonique.

Le modèle de développement ivoirien, au caractère libéral et ouvert officiellement affirmé, devait présenter trois étapes successives : le capitalisme privé étranger, le capitalisme d'Etat, avant la relève par le capitalisme privé national, encouragé par un processus de rétrocession. La stratégie industrielle retenue était la substitution des importations. La politique industrielle s'est appuyée sur l'Etat et les intérêts français dont les profits étaient garantis par le code des investissements promulgué en 1959 et par la protection du marché interne. Les Français maintiennent des réseaux d'influence politiques et économiques ainsi qu'une base militaire. Ils sont également très présents dans l'administration, principalement par le biais de la coopération technique.

La Côte d'Ivoire, pièce essentielle du « pré carré », est la chasse gardée de la France. Dans le cadre de cette situation néo-coloniale, le France participe au développement du pays par le biais de l'aide publique bilatérale et de la coopération technique. L'extraction du surplus s'opère par le biais des échanges et des IDE. Néanmoins, une bonne part du surplus dégagé reste sur le territoire national du fait du jeu du « clientélisme éclairé ».

On assiste progressivement à l'élargissement, à l'intensification et à la décentralisation du système clientéliste grandement facilité, dans la deuxième moitié des années 1970, par le

collectives ou publiques qui tend à rendre indistinctes les frontières entre bien public et bien privé, entre domaine de la fonction et domaine personnel.

choc externe positif de la forte amélioration des termes de l'échange et le contexte financier international favorable avec notamment le recyclage des pétrodollars. Ces années fastes ont permis une redistribution de la rente jusqu'aux niveaux les plus bas de la hiérarchie sociale à travers l'extension du secteur public, le recrutement obligatoire des diplômés dans la fonction publique, l'emploi d'immigrés dans l'agriculture (Gouffern, 1982)... De plus, les solidarités africaines, la famille élargie... amplifiaient la diffusion de la rente (Mahieu, 1990). Les étrangers (principalement français) ont également largement profité de cette manne (World Bank,).

Pendant près de deux décennies, le modèle ivoirien de développement a produit des résultats impressionnants notamment en termes de croissance, si bien qu'on a parlé de « miracle » 12. « A l'origine du miracle ivoirien , il y a incontestablement une progression exceptionnellement rapide de l'agriculture en général, de l'agriculture de plantation et d'exportation, ainsi que de l'exploitation forestière en particulier » (Amin, 1967, 47). La croissance s'est abondamment nourrie de ressources naturelles épuisables et l'accumulation s'est révélée extensive 13.

La crise du clientélisme « éclairé » et la montée en puissance des agents de la mondialisation libérale (1981 – 1993)

Engendrée par le renversement de tendance sur les marchés internationaux des produits de base, la crise des années 1980 a fortement réduit le volume de la rente agricole. Le choc monétariste de la fin des années 1970 a mis à jour les problèmes liés à l'endettement externe. Plus généralement, le modèle d'accumulation extensive atteint ses limites et le « miracle » devient « mirage ». En 1981, débute le premier programme d'ajustement structurel sous l'égide du FMI et de la Banque mondiale.

Cette première intervention des IBW et le caractère peu rigoureux dudit programme proposé appellent deux types de remarques.

D'une part, jusqu'à la fin des années 1970, les pays membres de la zone franc ont évité de faire appel aux IBW en raison des contraintes, jugées excessives, attachées à aux prêts liés à l'ajustement. En effet, les mécanismes de la zone, pré carré de la France, permettaient à travers le compte d'opération, le financement des déficits externes, rendant inutile le recours aux financements multilatéraux (Conte, 1994). « Il y avait donc une nécessité tactique pour

¹² De 1960 à 1970, le taux annuel moyen de croissance du PIB en termes réels a été de 8 % ; de 1971 à 1975, ce taux s'est élevé à 6,2% (Kouadio Bénié, sd, 10, 12).

les institutions de Bretton Woods à entrer "en douceur" dans un territoire qui leur était jusque là à peu près fermé » (Azam, 1993, 54).

D'autre part, les IBW n'avaient pas toute latitude pour imposer leur politique néolibérale, car la France, restant le premier bailleur de fonds de la Côte d'Ivoire, pouvait ainsi négocier (imposer) un ajustement désinflationniste en « termes réels », moins rigoureux, qui protège ses intérêts et ceux de ses entreprises ¹⁴. Il s'agissait en fait pour l'ancienne métropole de prolonger le mode de prélèvement du surplus caractéristique de la période antérieure à 1980.

De 1981 à 1993, la Côte d'Ivoire subit un ajustement inachevé selon les IBW, malgré la multiplication des conditionnalités au fil du temps (Conte et Sindzingre, 2002). Cette période met en scène trois principaux acteurs aux stratégies différenciées : les élites politico-économiques, les IBW et la France. Les IBW veulent imposer le « consensus de Washington », la France tente de préserver ses positions acquises et les élites au pouvoir ambitionnent de proroger le système clientéliste gage de stabilité. Dans ce contexte, les élites locales déploient des stratégies de résistance, d'évitement et de contournement des réformes. Ces stratégies conduisent à un double jeu : vis à vis de la France et vis à vis des IBW avec une certaine connivence avec l'ancienne métropole.

Par exemple, la tentative de libéralisation du commerce extérieur visant à uniformiser le taux de protection effective à 40 pour cent, à supprimer les restrictions quantitatives aux importations et à établir une subvention aux exportations, est dévoyée et débouche en fait sur une protection accrue génératrice d'un surcroît de rente « classique » répartie entre ivoiriens et étrangers, essentiellement français (Azam, 1994, 73).

Jusqu'au début des années 1990, les privatisations ne dépassent guère le stade de l'annonce. Les déficits publics s'accumulent, alimentant la dette tant interne qu'externe, si bien qu'en mai 1987 la Côte d'Ivoire suspend unilatéralement ses remboursements au titre de la dette extérieure. Les IBW pratiquent un jeu ambigu (Wick et Shaw, 1998), ponctué de départs et de retours, avec des exigences croissantes au fur et à mesure de leur montée en puissance dans la viabilité financière de la Côte d'Ivoire. « Comme cela allait apparaître clairement par la suite, l'un des axes de la stratégie des institutions de Bretton Woods était

¹³ La croissance s'est fondée sur l'extension des cultures d'exportation au détriment de la forêt (sans

augmentation de la productivité) avec un appel important à la main d'œuvre immigrée issue de la sous-région.

14 « The financial weight of the [World] Bank in the country's economy was not great enough to influence the course of events » (Pégatiénan et Ouayogode, 1997, 117). L'ajustement s'est révélé moins rigoureux car la France a "couvert" certains débordements conduisant au non respect des conditionnalités. Par ailleurs, sur le plan théorique, on peut admettre l'équivalence entre une dévaluation et un dispositif de taxes à l'importation et de

d'affaiblir le pouvoir du Président, qu'elles rendaient responsable de la profondeur de la crise ivoirienne » (Azam, 1993, 87). La France, engluée dans la françafrique des réseaux, refuse la dévaluation du franc CFA (exigée par les IBW) et soutient les politiques de protection du marché, favorables à ses entreprises.

L'interaction de ces stratégies va conduire à la « victoire » des IBW, favorisée par le délitement du clientélisme éclairé encouragé par le défaut croissant de maîtrise du système par le patron malade, qui est de plus en plus souvent absent du pays. De plus, l'influence modératrice de la France sur les politiques imposées dans le cadre de l'ajustement s'estompe graduellement parallèlement à l'accroissement de la part des IBW dans le financement externe de la Côte d'Ivoire (Berg et al., 2001).

A la suite de l'échec de la « guerre du cacao » déclenchée en 1987¹⁵ (Gombeaud et al., 1990), à l'encontre de la spéculation internationale, Houphouët-Boigny se résigne l'année suivante à diviser par deux le prix garanti aux producteurs, conformément à la demande des IBW. Jusqu'alors, la politique de prix garanti reposait sur les principes de stabilité et d'accroissement moins que proportionnel à celui des cours mondiaux. Cette décision constitue une rupture de l'alliance historique du pouvoir avec les planteurs, clé de voûte du système clientéliste (Losch, 1997). Elle marque l'émergence d'une contestation généralisée, aggravée par les mesures d'austérité liées à l'ajustement, qui va induire de profonds changements.

En 1990, la situation de crise engendre deux évènements majeurs : l'instauration du multipartisme (Fauré, 1991) et la création d'un poste de Premier ministre confié à Alassane Dramane Ouattara (ADO, gouverneur de la BCEAO¹⁶ et ancien directeur du département Afrique au FMI). «Les IBW ont certainement eu une influence dans ce changement institutionnel et politique sans précédent » (Pégatiénan et Ouayogode, 1997, 121). Pour elles, la promotion du marché va de pair avec celle de la démocratie¹⁷. En fait, les IBW comptaient sur ADO, membre du sérail, pour promouvoir rapidement des réformes favorables au marché et accessoirement aux entreprises américaines (Berg et al., 2001)¹⁸.

Ce technocrate tente de trouver un moyen terme entre la rigueur des programmes proposés par les IBW et la nécessité de préserver les équilibres sociaux et la stabilité politique. Devenu numéro deux du PDCI et officiellement assuré de la confiance du Président,

restitutions à l'exportation. Pour les bénéficiaires ivoiriens et les entreprises françaises, la deuxième solution apparaît plus efficace, car elle permet de faire émerger des rentes de type néo-classique.

13

En juillet 1987, la Côte d'ivoire suspend ses exportations de cacao afin de tenter d'enrayer la chute des cours internationaux. La démarche n'a pas les effets escomptés et se termine de façon peu glorieuse en octobre 1989. ¹⁶ Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest.

¹⁷ La libération des marchés concerne également le marché politique.

ADO devient un homme politique et exprime ses ambitions, il se heurte alors à Henri Konan Bédié le président de l'assemblée nationale¹⁹, dauphin déclaré d'Houphouët-Boigny²⁰. Du fait de ce conflit et des troubles sociaux, la mise en œuvre des réformes n'a pu s'opérer comme escompté. Ainsi, en 1992, les IBW suspendent leurs financements à la Côte d'Ivoire entraînant à leur suite les autres bailleurs de fonds. Seule la France poursuit son aide à l'ajustement et boucle « les fins de mois » du budget ivoirien²¹.

La libéralisation au pas de charge et le clientélisme « appauvri »

Après le décès de Félix Houphouët-Boigny en décembre 1993, l'arrivée au pouvoir de Konan Bédié s'accompagne de la dévaluation du Franc CFA en janvier 1994, conséquence logique de la « doctrine Balladur »²², qui marque l'acceptation par la France de la cotutelle des IBW sur son « pré carré » (Conte, 1997). En fait, la France n'est plus en mesure de poursuivre sa politique africaine néo-coloniale et notamment de jouer le rôle de « financier en dernier ressort » du clientélisme houphouétiste. Ainsi, à l'ajustement désinflationniste « en termes réels » prôné par l'ancienne métropole, succède un nouvel ajustement plus rigoureux, expression du post-consensus de Washington, dont l'objectif principal est de « casser » le système ancien d'économie de rente, par la suppression de l'organisme de collecte (Caistab)²³, par la libéralisation commerciale et financière, par la privatisation des entreprises publiques, et par la mise sous contrôle renforcé des mécanismes de redistribution, principalement ceux liés à la dépense publique.

Les arguments officiellement invoqués sont « classiques » dans le catéchisme des IBW : renforcer l'efficacité et la croissance économiques, lutter contre la recherche de rente et la corruption et rétablir l'équité envers le secteur rural (et par là-même diminuer la pauvreté²⁴)

¹⁸ "One of the key implications of the liberalization reforms was a wider opening of the local market to non-French businesses", (Berg et al., 2001, 379).

¹⁹ Ce conflit a été amorcé le 1^{er} octobre 1992, lorsque Alassane Ouattara a laissé entendre, lors d'une prestation télévisée, qu'il n'excluait pas d'être candidat aux prochaines élections présidentielles de 1995 (Conte, acr24).

²⁰ Une modification de la Constitution désigne dans son article 11 révisé en 1990, le président de l'Assemblée nationale pour assurer l'intérim de la présidence jusqu'aux élections suivantes, en cas de vacance du pouvoir.

²¹ La Côte d'Ivoire a pu faire face à ses principales échéances extérieures, notamment vis à vis des IBW, grâce à des aides françaises d'un montant de 78,2 milliards de francs CFA en 1992 (1,564 milliards de FF) et de 126,7 milliards en 1993 (2,534 milliards de FF).

²² En septembre 1993, Edouard Balladur (alors Premier ministre) déclare soumettre l'aide hors-projet de la France à la conclusion d'accords avec le FMI.

²³ « Les objectifs des réformateurs extérieurs étaient l'abandon du système des prix administrés et du prix garanti au producteur, la libéralisation totale de la commercialisation intérieure et l'exportation - avec la 'réduction' puis l'ouverture de la Caistab – et la mise en œuvre du principe 'd'étanchéité' des filières destiné à empêcher toute 'fuite' des ressources vers d'autres secteurs et ... groupes d'intérêt » (Losch, 1997, 224).

²⁴ Sur les liens entre croissance et pauvreté: voir par exemple: Growth is good for the poor, (Dollar et Kraay, 2001).

en supprimant le « biais urbain » (Bates, 1981)²⁵. En réalité, il convient de réduire la consommation de rente sur le territoire national et d'instaurer un nouveau partage favorable aux acteurs internationaux des filières concernées. L'imposition du libéralisme signifie également saper les positions dominantes des entreprises françaises pour ouvrir le marché aux multinationales américaines de dimension plus importante et faire table rase des relations privilégiées de connivence entre les élites locales et la France. L'imposition d'un nouveau modèle orienté vers le marché implique une redistribution des revenus qui devrait susciter la restructuration des élites pour les rendre favorables au dit marché. Il s'agit de réorienter le comportement des élites de la recherche des opportunités liées à l'intervention de l'Etat, vers la recherche des opportunités dégagées par le marché. En ce sens, l'arrivée à la primature de ADO en 1990, avait suscité les espoirs, rapidement déçus, des néolibéraux. Les IBW comptent sur l'instauration et le développement de la démocratie et de la bonne gouvernance accompagnées d'une société civile dynamique pour permettre de régler les problèmes liés à la transition.

Face aux retards accumulés par la Côte d'Ivoire dans son processus d'ajustement depuis 1981, les IBW décident au lendemain de la dévaluation d'opérer un 'big push'²⁶, « une libéralisation au pas de charge » (Cogneau et Mesplé-Somps, 2003, 90).

L'imposition du nouveau modèle va induire toute une série de stratégies : de résistance, de contournement et de recomposition. La mise en œuvre de ces stratégies a été facilitée, dans un premier temps, par l'embellie économique post-dévaluation. Portée par l'augmentation conjoncturelle des cours mondiaux du café et du cacao ainsi que par d'importants flux d'aide extérieure (une « pluie de milliards »²⁷), la croissance ivoirienne s'est temporairement redressée, passant en termes réels de - 0,3 % en 1993 à 7,1% en 1995 (FMI,) avant de décroître à 1,6% en 1999, dégageant au départ quelques marges de manœuvre pour les élites au pouvoir.

Les résistances se sont longtemps exprimées dans le domaine de libéralisation des activités et de la privatisation des entreprises publiques. « La libéralisation des filières du café, du cacao et des importations de céréales (autant d'activités très rémunératrices pour les proches du pouvoir) a notamment donné lieu à des débats sans fin » (NSE, 1999, 5). Le

-

²⁵ Voir : (Conte, 2003).

 ²⁶ C'est a dessein que nous employons cette expression de Rosenstein-Rodan qu'il appliquait à l'investissement.
 27 Le Jour, « Perspectives générales de la Côte d'Ivoire, l'origine de la pluie de milliards », Abidjan, Le jour, n°
 1284, 19 mai 1999. En fait, les bailleurs de fonds internationaux et la France ont « acheté » la dévaluation, en promettant une aide extérieure soutenue après son occurrence.

processus de privatisation s'est caractérisé par « l'extrême lenteur des décisions» (Contamin, 1997, 106), malgré une accélération après 1994.

Les contournements ont notamment trait au déficit budgétaire que l'on laisse filer, principalement par le biais des dépenses non budgétisées²⁸ et des DENOs (dépenses engagées mais non ordonnancées) qui conduisent à l'accumulation d'arriérés de paiement. De plus, se développent les détournements de fonds publics et de l'aide extérieure.

Les (re)compositions se matérialisent autour des privatisations. « Le processus de privatisation a donné lieu à un partage des dépouilles du clientélisme houphouétiste. [Pour une partie de la hiérarchie clientéliste], il s'est agi de conserver le bénéfice d'au moins une partie des rentes : (i) en organisant le rachat des entreprises par des « amis » 29, (ii) en profitant de la privatisation par la Bourse des valeurs pour constituer des « noyaux durs » ; et (iii) en s'alliant avec des entreprises françaises susceptibles de rétrocéder une partie des rentes (d'origine privée cette fois) issues d'un monopole privé substitué à un monopole public. La presse d'opposition a fait un certain nombre de révélations sur le dessous des privatisations impliquant des membres de la famille du président ou encore des membres du cercle rapproché » (Conte et Sindzingre, 2002, 142).

Ainsi, le processus de privatisation a consacré l'alliance entre une partie de la hiérarchie patrimonialiste ivoirienne et les intérêts français³⁰. Par ailleurs, la privatisation a permis à certains groupes (appartenant à l'élite ancienne) proche du pouvoir de « blanchir » la part de rente qu'ils avaient pu capter auparavant. Mais ces groupes sont recomposés, issus de fragmentations au sein de l'ancien parti unique (le PDCI)³¹. « Au cours de la décennie [1990], les performances du capitalisme national vont cependant se révéler surprenantes et montrer simultanément la capacité de repositionnement des intérêts politiques d'un secteur public déchu vers le secteur privé. En effet, à partir d'actifs obtenus par protection dans le secteur café-cacao, gérés non sans habileté grâce à une politique d'investissement – qui distingue le phénomène des logiques rentières habituelles–, les intérêts ivoiriens vont prendre le contrôle des fleurons du secteur café-cacao³² situés au coeur du complexe politico-économique » (Losch, 2000b, 11). Une partie de l'élite ivoirienne est prise entre des intérêts contradictoires :

_

²⁸ A la fin de 1998, les DENOs et les arriérés représentaient 3,8 pour cent du PIB.

Octide, SIFCOM, CIP... Concernant le groupe Octide, la trajectoire du dirigeant d'Octide est décrite par Isabelle Verdier (1996). Peu connu précédemment, F. Bakou a racheté une importante société exportatrice de cacao, JAG, le gouvernement ayant tranché en 1991 en sa faveur, alors que Cargill était candidat et que la France avait son candidat (*Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, 5 septembre 1997, n°2704, p.1951).

³⁰ Bouygues, Bolloré...

³¹ Par exemple, la tentative d'achat de CITelcom par un ancien « client » d'Houphouët Boigny fut un échec.

³² « En fin de décennie, SIFCOM était devenu le premier groupe agro-industriel africain (hors Afrique du Sud) » (Losch, 2000b, 11).

elle bénéficie de la libéralisation d'un côté, mais également de la poursuite du clientélisme « classique » d'un autre côté. Néanmoins, la majeure part de l'élite reste attachée au clientélisme ancien, car elle se trouve exclue des avantages de la libéralisation. De plus, malgré les barrières dressées à leur entrée, on note une début de pénétration de groupes américains et canadiens « dans les nouveaux secteurs particuliers [à rente] des mines et du pétrole, avec des liens privilégiés du pouvoir avec quelques firmes³³ » (Conte et Sindzingre, 2002, 142). Cette pénétration va s'accélérer au cours de la transition militaire.

L'embellie économique post-dévaluation a sans doute été une occasion manquée de réformer le système patrimonialiste (Cogneau et Mesplé-Somps, 2002) dans le sens souhaité par les IBW.

A partir de 1996, la marge de manœuvre du gouvernement se réduit progressivement avec la baisse du volume de la rente, l'importante demande héritée de l'ère houphouétiste et le contrôle accru des bailleurs de fonds sur la redistribution clientéliste. Konan Bédié recentre alors la distribution de la rente, dans un premier temps sur les populations du Sud, puis, dans un second temps, sur la forteresse Baoulé, avant de finalement la restreindre à des cercles de plus en plus proches du pouvoir. Ce recentrage a conduit Konan Bédié à violer les règles officieuses de répartition de la rente, caractéristique du clientélisme houphouétiste qui assurait la stabilité du pays. « En ce sens, l'erreur politique de Bédié n'a pas résidé dans la remise en cause du 'pacte houphouëtien', dont les vertus régulatrices se trouvaient épuisées³⁴, mais dans son incapacité à proposer un nouveau compromis qui fût autre chose que le simple 'rétrécissement' de la base sociale des bénéficiaires du régime » (Chauveau, 2000, 119).

En conséquence, le régime s'est durci et a tenté de fédérer les populations du Sud, non plus autour de la rente, mais autour du thème de «l'ivoirité»³⁵, réveillant le sentiment xénophobe notamment à travers des campagnes dans les médias sous contrôle. Le volet politique de l'ivoirité, exprimé dans le code électoral, a connu une extension par le vote en décembre 1998 de la loi foncière, qui dans une de ses dispositions exclut les non-ivoiriens de la propriété foncière rurale et constitue le volet rural de l'ivoirité. Jusqu'alors, dans le cadre de la politique de mise en valeur rationnelle et rapide des potentialités agricoles du pays entamée depuis l'indépendance, les pouvoirs publics facilitaient l'installation dans les campagnes de

-

³³Par exemple la compagnie pétrolière UMIC (devenue Ocean Energy) originaire des Etats-Unis.

³⁴ En fait, « les coûts économiques de ce mode de régulation [étaient] devenus trop lourds », (Gouffern, 1982, 29).

^{35 «} L'ivoirité c'est l'ensemble des données socio-historiques, géographiques et linguistiques qui permettent de dire qu'un individu est citoyen de Côte d'Ivoire ou ivoirien... L'individu qui revendique son ivoirité est supposé avoir pour pays la Côte d'Ivoire, né de parents appartenant à l'une des ethnies autochtones de la Côte d'Ivoire... », (Curdiphe, 2000, 67).

colons agricoles non-ivoiriens et ivoiriens. Le mot d'ordre lancé par Félix Houphouët-Boigny en 1963 était : « la terre appartient à celui qui la met en valeur ». En fait, les colons migrants obtenaient simplement un droit d'usage accordé souvent de façon informelle par les autorités traditionnelles sur des parcelles communautaires. La nouvelle loi remet en cause ces arrangements en réservant aux ivoiriens la propriété foncière rurale. Dans les campagnes, cette loi n'a fait qu'exacerber les conflits fonciers (parfois sanglants) opposant autochtones et « étrangers », qu'ils soient planteurs comme dans l'ouest forestier, éleveurs dans le nord et le centre, ou pêcheurs dans le centre et sur le littoral (Chauveau, 2000). Ces conflits ont donné lieu à des déplacements de populations et ont marqué le début du retour de nombreux immigrés dans leur pays d'origine.

Au total, le mandat présidentiel de Konan Bédié s'est caractérisé par des occasions perdues tant dans le domaine de la réforme du système clientéliste qu'en ce qui concerne la croissance économique et la réduction de la pauvreté³⁶ (Banque mondiale, 1999). Au cours de cette période, la « mauvaise gouvernance » (au sens des IBW) et la corruption ont été les principaux vecteurs de la captation et de la distribution internes de la rente. La dépense publique, le processus de privatisation et les détournements de fonds constituent de bons exemples. Face aux dérives du régime, les IBW ont suspendu leurs concours financiers à la fin de 1998, aggravant ainsi la crise du système.

En tentant de reconduire le système clientéliste antérieur malgré sa faillite, Henri Konan Bédié a produit un avatar de ce système : « le clientélisme appauvri » (Conte, 2003). Pour pallier la forte réduction du volume de la rente disponible pour la distribution clientéliste, Konan Bédié a tenté d'utiliser la xénophobie comme élément fédérateur des ethnies du Sud³⁷. L'élargissement de la fracture Nord-Sud qui s'en est suivie et le délitement du clientélisme ont inexorablement conduit à la prise de parole de l'armée.

La parenthèse militaire et la réussite partielle de la stratégie des IBW

Sous la longue présidence d'Houphouët-Boigny, l'armée est restée relativement discrète revendiquant simplement, au cours de rares crises (1973, 1975 et 1977), une plus grande implication dans la gestion du pays. Le président a répondu à ces attentes en dotant l'armée d'un statut privilégié (soldes, conditions matérielles favorables) et en impliquant les

_

³⁶ Voir également sur la pauvreté en Côte d'Ivoire : (Jones et Ye, 1996).

³⁷ Par exemple, le rôle de la division ethnique qui est souvent présentée comme la cause principale des conflits violents a vu son importance réduite par plusieurs études empiriques (Collier et Hoeffler, 1998), (Elbadawi et Sambanis, 2000). Les auteurs précédents montrent qu'en Afrique, plutôt que les divisions ethniques, ce sont les

militaires de rang supérieur dans l'administration (administration civile, douanes et entreprises publiques). Par ce biais, une partie de l'armée profitait de la distribution de la rente clientéliste.

Peu à peu, avec l'aggravation de la crise du système clientéliste, l'armée a été marginalisée (Kieffer, 2000) et écartée de la distribution de la rente.

En décembre 1999, une manifestation corporatiste de militaires³⁸ non payés, dégénère en coup d'Etat qui porte au pouvoir le général Robert Gueï, à la tête d'un gouvernement de transition.

Robert Gueï est accueilli en libérateur par la population lassée des débordements du régime Bédié. Il semble qu'initialement, le général ait eu l'intention de réformer un tant soit peu le système³⁹, notamment à travers la constitution d'un gouvernement de compromis, le lancement de l'opération « mains propres » destinée à lutter contre la corruption ainsi que la modification de la constitution assortie d'un code électoral transparent. Sans véritable assise politique, Robert Gueï s'est rapidement trouvé mis en minorité tant au sein du gouvernement qu'au sein du Conseil national de salut public (CNSP)⁴⁰. Il s'est donc retranché sur l'armée dont le contrôle lui échappait en grande partie, ayant été écarté du service actif de longue date par Konan Bédié.

Les caisses de l'Etat étant vides, le Général-Président a simplement pu satisfaire les revendications des militaires désireux de bénéficier de la distribution de la rente qu'ils estimaient légitime de la part de celui qu'ils avaient amené au pouvoir⁴¹. En agissant de la sorte, il tentait de rétablir partiellement le système clientéliste sans en avoir les moyens. Par la suite, l'ivresse du pouvoir, sa naïveté politique, l'avis de conseillers peu avisés... l'ont amené à adopter un comportement dictatorial qui s'est terminé par son départ précipité, à l'issue des élections présidentielles du mois d'octobre 2000.

La parenthèse militaire a été caractérisée par un rapport de forces favorable aux bailleurs de fonds extérieurs ainsi qu'aux firmes multinationales états-uniennes. Les relations

conditions économiques désastreuses qui constituent le facteur majeur de conflit (la faible croissance, la dépendance vis à vis des exportations de produits primaires, les faibles revenus ...).

³⁸ « L'action qui a abouti à la chute du régime Bédié n'était qu'un problème de non-paiement de primes de militaires ivoiriens ayant participé à la force onusienne de maintien de la paix en Centrafrique (MINURCA). Une somme de 500 millions de francs CFA payée par l'ONU depuis 1997 que le gouvernement tarde à reverser aux 250 militaires ayant participé à cette force » (Dally, 1999).

³⁹ « il n'y aura plus de privilégiés bien payés qui pourront se permettre de ne pas mouiller la chemise pour le pays », cité dans (Paris, 2000).

⁴⁰ On se souvient du fameux débat précédant le référendum sur la constitution à propos du « ou » et du « et ». Robert Guéï s'était initialement prononcé en faveur du « ou », mais a du renoncer devant les pressions.

⁴¹ « Pour mettre fin à la mutinerie du début juillet [2000], il s'est engagé à offrir un million de francs CFA (10 000 francs français) à chacun des milliers d'hommes en kaki », (Cherruau, 2000).

de la Côte d'Ivoire avec ses principaux bailleurs de fonds se sont tendues à partir de la fin 1998. Le FMI, la Banque mondiale, l'Union européenne et les Etats-Unis ont suspendu la plupart voire la totalité de leurs décaissements en 1999. En 2000, malgré une situation économique désastreuse, ces intervenants extérieurs ont exigé la poursuite du processus de libéralisation et le retour à la démocratie sans pour autant reprendre leurs financements, « étranglant » ainsi le régime de transition.

A l'instar des autres bailleurs de fonds, la France a exercé des pressions pour un « retour rapide » à la démocratie en Côte d'Ivoire par « un processus électoral ouvert à toutes les forces politiques » 42, contre « toute exclusion artificielle de l'un ou l'autre candidat à l'élection présidentielle » 43 et contre la candidature du général Gueï aux élections présidentielles 44. Mais dans un contexte de crise économique et de raréfaction des ressources, une telle exigence ne pouvait qu'exacerber les « tensions partisanes voire xénophobes initiées par l'ancien Président,... [et] la poursuite des modes de régulation sociale, politique et économique antérieurs, plutôt que dans leur redéfinition » (Campbell, 2000b, 152-153).

L'imposition du marché s'est notamment traduite par la dissolution de la Caistab en janvier 1999, et la libéralisation totale de la filière au mois d'août de la même année⁴⁵. Les multinationales états-uniennes vont mettre à profit le contexte de la parenthèse militaire pour renforcer leurs positions particulièrement dans la filière cacao, par le rachat d'entreprises ivoiriennes⁴⁶. Ces entreprises, profondément liées au pouvoir politique antérieur, perdent leurs appuis avec la disparition de la Caistab et le coup d'Etat militaire. De ce fait, à l'instar de la SIFCA, elles se trouvent rapidement en situation de surendettement et sont rachetées par des

_

⁴² *L'Inter* du 20 mai 2000.

⁴³ *L'Inter* 27 juillet 2000.

⁴⁴ A ce propos, Charles Josselin, à l'époque ministre français de la coopération, déclarait : « La démocratie et l'uniforme se conjuguent mal » et « les bonnes candidatures seront celles qui seront portées par les partis politiques », *L'Inter* 26 juillet 2000.

⁴⁵ « La suppression des offices parapublics de commercialisation des produits agricoles doit figurer en bonne place sur la liste des réformes à opérer », (Banque Mondiale, 1994, 214).

⁴⁶ La « politique de libéralisation et de privatisation, menée de façon brutale et mal préparée a conduit à la disparition rapide de l'institution [la Caistab] (dévoyée) et du mécanisme du prix unique garanti au planteur sur la base des prix de ventes à terme (qui avait démontré ses vertus). Cette réforme institutionnelle a coïncidé avec des prix très bas sur le marché mondial, suscitant un vif débat entre experts, les uns soupçonnant la Banque mondiale de vouloir paver la voie aux multinationales américaines (ADM, Cargill, qui — de fait — ont profité de cette période pour s'implanter en Côte d'Ivoire) et de promouvoir ainsi des modes d'exploitation de type colonial (grandes plantations gérées par le négoce et l'industrie de l'aval) et — ce faisant — d'aggraver la pauvreté dans le pays (les prix mondiaux étaient bas, et le glissement de ventes à terme vers des vente au prix spot a encore aggravé la situation dans les campagnes ivoiriennes), les autres mettant en cause la confiscation de la rente due au paysan par certaines élites peu scrupuleuses (certains y voit l'un des facteur déterminants du renversement du régime Konan Bédié) et le jeu des anciens opérateurs de la filière refusant d'affronter la concurrence pour maximiser leur marges » (Bellitto et al., 35, 2003).

firmes multinationales du secteur, essentiellement états-uniennes⁴⁷. De plus, la chute des cours internationaux du cacao entamée depuis 1998, outre l'érosion des revenus des planteurs, a entraîné « en aval, l'intensification de la concurrence [qui] a provoqué une réduction des marges des exportateurs. Sur 42 exportateurs agréés et confrontés à une plus grande sélectivité de la part des banques locales, seuls une dizaine d'entre eux participent effectivement aux campagnes, contrôlant à eux seuls 85% des ventes. Ce mouvement de concentration, s'il a permis la disparition des opérateurs les moins préparés à la libéralisation, a eu pour conséquence d'exclure la quasi-totalité des petits ou moyens chargeurs, favorisant ainsi l'émergence de positions dominantes » (Banque de France, 2001, 222). Il est à noter que les opérateurs exclus sont majoritairement des nationaux⁴⁸.

En réussissant à supprimer la Caistab et en libéralisant totalement la filière cacao-café, les IBW, servies par la « faiblesse » de la transition militaire, ont permis aux entreprises états-uniennes de s'implanter et de renforcer leurs positions au sein de ladite filière. Ainsi, la part de la rente qui était prélevée par les acteurs nationaux peut être mobilisée et exportée vers le Nord.

La parenthèse militaire se referme en octobre 2000 avec l'élection controversée de Laurent Gbagbo à la présidence de la République. En plaçant le débat essentiellement autour de la bonne gouvernance, l'ajustement néo-libéral a occulté « la nécessité urgente de renouveler l'espace des débats politiques, de refonder les compromis sociaux et politiques et, surtout, d'élargir les bases sociales et politiques [du] pouvoir » (Campbell, 2000b, 153). En conséquence, le marché politique imposé de l'extérieur se caractérise par des dysfonctionnements qui conduisent à une pseudo-démocratie.

Laurent Gbagbo : la poussée néo-libérale conduit au conflit

Dès la confirmation de sa victoire, Laurent Gbagbo s'est empressé de proclamer l'avènement de la deuxième République, semblant exprimer ainsi sa volonté de refondation et

-

⁴⁷ « Tant que Bédié, en tant qu'actionnaire, et la Caisse [la Caistab] servaient de caution sur les marchés internationaux, tout allait bien. Mais, avec la disparition de la Caisse et, surtout, avec le coup d'État de décembre 1999, SIFCA perd ses appuis structurels. Dès 2000, SIFCA, qui a par ailleurs opéré de mauvais positionnements sur le marché, se trouve en porte-à-faux, d'autant plus que le jeu des stratégies industrielles mondiales l'ont entre-temps desservie. Grace Cocoa, qui avait renforcé sa participation au tour de table en 1996, est en effet passé à la même époque dans l'escarcelle d'une autre société américaine (ADM), devenue rapidement le premier broyeur mondial. Pour sortir de son étranglement financier, SIFCA doit alors se désengager et vendre ses actifs industriels dans le cacao. Et c'est ADM, principal actionnaire minoritaire, qui rafle la mise » » (Losch, 2003, 53).

⁴⁸ La part de marché des petits exportateurs nationaux indépendants est passée de 43% en 1997/1998 à 10% en 1999/2000 (BNETD, 2000).

de rupture avec le passé : « La deuxième République sera la république de l'intégration nationale, du développement équilibré, de la solidarité et de la démocratie » (Gbagbo, 2000).

Laurent Gbagbo était censé répondre à de nombreuses attentes. Il s'agissait d'une part de celles des exclus de l'ajustement : chômeurs, intellectuels prolétarisés, « compressés » de la fonction publique, classes moyennes urbaines... Il s'agissait d'autre part des revendications des exclus de la vie politique et sociale, principalement les « gens du Nord », initialement marginalisés par le Président Henri Konan Bédié. Laurent Gbagbo était également tenu de donner un certain nombre de gages à son ethnie d'origine. En effet, l'ethnie Bété a été relativement marginalisée dans la distribution clientéliste de la rente pendant les quarante années de présidence Baoulé⁴⁹. De plus, la résolution du conflit Nord-Sud impliquait notamment la reprise de la distribution clientéliste de la rente dans les régions septentrionales. Laurent Gbagbo le reconnaît implicitement lorsqu'il déclare en décembre 2000 : « le Nord a été négligé, il est sous-équipé. A l'avenir, il faudra pratiquer une sorte de 'discrimination positive' à leur profit... et même un 'plan Marshall' ... ». Au total, de nombreux éléments militaient en faveur d'une reconduction du clientélisme « houphouétiste » ⁵¹. Mais la situation économique et financière préoccupante de la Côte d'Ivoire et le contrôle accru des bailleurs de fonds sur la dépense publique n'autorisait qu'une reconduction du clientélisme appauvri, xénophobe et excluant. Cette dernière alternative, seule envisageable étant donné le contexte économique politique et social, a conduit à la tentative de renversement du régime le 19 septembre 2002.

L'occurrence de ce conflit traduit l'échec au niveau national des politiques néolibérales prônées par les IBW et de l'imposition du triptyque marché-démocratie-société civile, impliquant une réduction drastique du rôle de l'Etat, dans le cadre du processus d'ajustement. Concernant la rente agricole, selon la Banque mondiale, la libéralisation de la filière cacao-café⁵² constituait la panacée (Trivedi et Akiyama, 1992), (McIntire et Varangis, 1999). Elle devait accroître le prix d'achat aux planteurs et augmenter leurs revenus, notamment des plus pauvres d'entre eux (Banque Mondiale, 1997), (FMI, 2000). En fait, la

⁴⁹ Félix Houphouët-Boigny et son successeur Henri Konan Bédié appartiennent à l'ethnie Baoulé.

⁵⁰ Le Patriote, n° 428, 21 décembre 2000.

⁵¹ Voir à ce propos les 200 promesses de Laurent Gbagbo énoncées au cours de la campagne électorale 2000.

⁵² En 1999, Gbagbo s'était officiellement prononcé pour le démantèlement de la Caistab. « Sur le problème de fond, nous sommes d'accord avec le FMI pour qu'on démantèle la Caisse de stabilisation telle qu'elle est. Nous sommes d'accord avec le FMI par conviction. Nous l'avons dit. Et quand la bataille a commencé entre le FMI et le gouvernement de Côte d'Ivoire, j'ai moi-même eu à prendre la parole dans un meeting public, pour marquer que la voie qu'indiquait le FMI était la bonne voie. Pourquoi ? La caisse de stabilisation est une caisse qui dépouille les paysans de Côte d'Ivoire. Le prix d'achat des produits agricoles n'a rien à voir avec ce que cela coûte réellement », *Soir Info* n°1415 du jeudi 29 avril 1999.

libéralisation de la filière « apparaît défavorable aux paysans et en particulier aux paysans pauvres. On observe à l'issue de la deuxième campagne libéralisée, une baisse du revenu des planteurs, une aggravation de leur vulnérabilité et une faible participation des paysans » (Araujo et Combes, 2001, 91). «La campagne 2003/2004 accentue fortement [cette tendance]. Avec la baisse du prix international, le pourcentage revenant au producteur est le plus bas depuis 1996/1997 (même si son niveau absolu est plus élevé). La présente campagne sonne donc sans doute le glas des espoirs que les institutions de Bretton Woods avaient mis dans la réforme de la filière en matière de partage de la rente » (Latreille et al., 2004, 52) 53.

Par contre, l'objectif éventuel d'une prise de contrôle de la filière par les multinationales semble approché. « Aujourd'hui, les trois plus grands broyeurs mondiaux sont installés en Côte d'Ivoire et contrôlent les exportations ivoiriennes » (Losch, 2003, 53). L'instauration du marché a abouti à substituer un oligopole étranger privé au monopole étatique antérieur. Ainsi, « le risque de cartellisation des exportateurs/usiniers ne doit pas être négligé. Paradoxalement un comportement collusif de la part des opérateurs pourrait avoir certains effets favorables sur les producteurs : l'élimination de la concurrence pourrait en effet favoriser l'émergence de transactions liées (contrat d'achat à terme et préfinancement de la récolte) entre producteurs et exportateurs. Cependant, les effets négatifs liés à une situation monopolistique, notamment une diminution de la part du producteur dans le prix mondial, sont à craindre. » (Araujo et Chambas, 2001, 48).

En d'autres termes, cette configuration devrait permettre aux oligopoleurs d'utiliser le marché et ses dysfonctionnements pour maximiser le prélèvement direct de la rente et son exportation vers le Nord⁵⁴.

De plus, le nombre d'oligopoleurs devrait sensiblement diminuer dans un proche avenir, car après avoir bouté hors marché les opérateurs nationaux, les FMN états-uniennes peuvent s'attaquer aux entreprises françaises du secteur qui sont de plus faible dimension⁵⁵.

Certes, le pouvoir politique « a pris conscience que, avec la disparition de la Caisse [la Caistab], la filière stratégique passait complètement sous contrôle étranger » (Losch, 2003, 56). Ainsi, une partie des élites, ne pouvant plus instrumentaliser l'Etat pour mobiliser la

⁵³ Au premier trimestre 2004, le prix moyen payé au planteur était de 41 % du prix CAF.

Dans ce papier, nous nous intéressons à la rente agricole qui, de par son importance, représente un aspect stratégique pour la Côte d'Ivoire. Mais une situation similaire existe dans le secteur pétrolier et gazier où les FMN états-uniennes maîtrisent l'offre : « Les sociétés Apache et Ocean Energy (ex UMIC) sont les seuls opérateurs de champs producteurs de gaz et de pétrole » (IZF, 2004).

Les opérateurs français se savent menacés et savent qu'ils ne pourront résister (déclaration d'un dirigeant d'un opérateur français Touton-Delbau, recueillie par l'auteur).

rente, s'est tournée vers la société civile⁵⁶ (considérée comme un contre-pouvoir face à l'Etat par les IBW) pour l'instrumentaliser à son profit. En dépossédant l'Etat de son contrôle, l'objectif officiel des IBW était de remettre ledit contrôle aux acteurs privés de la filière, principalement les planteurs organisés en coopératives, en d'autres termes à la société civile. Le problème est que dans les sociétés non-occidentales, et particulièrement en Afrique, le concept d'une société civile autonome serait totalement illusoire du fait de la très forte interpénétration de l'Etat et de la société⁵⁷. Malgré cela, les agences de développement néolibérales orientent leurs politiques vers « l'invention » ou la « greffe » de sociétés civiles au Sud⁵⁸ (Pirotte, 2002). En ce sens, il est vrai que la libéralisation de la filière cacao devait s'accompagner d'un certain nombre d'actions financées par la Banque mondiale visant à susciter, renforcer les capacités (capacity building) des planteurs et de leurs organisations..., « amélioration de l'information des producteurs, aide à la constitution de coopératives [...] Malheureusement, la libéralisation est intervenue sans que la plupart de ces mesures aient été mises en place ce qui a contribué à accroître les difficultés des producteurs » (Araujo et Chambas, 2001, 15).

Dans ce contexte, « la réforme menée a finalement conduit à une situation dans laquelle l'État ivoirien est en apparence en retrait, mais dans la pratique a largement gardé un pouvoir sur les institutions privées. Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire a reconstitué une sorte de 'Caistab privée' » (Bellitto et al., 2003, 35). Ce nouveau dispositif institutionnel complexe, composé d'un certain nombre de structures, entourées d'un flou juridique important (Kouadio, 2002), a permis à certains dirigeants politiques au pouvoir et à leur entourage d'instrumentaliser le greffon de société civile pour siphonner une large part de la rente mobilisée par le dispositif. Le prélèvement représentait globalement 10% de la valeur CAF du cacao au cours de la campagne 2001/2002 et 9% en 2002/2003⁵⁹, alors que celui l'Etat, à travers le droit unique de sortie (DUS), s'élevait respectivement à 19% et 20% au cours des

-

⁵⁶ Pour les néo-libéraux, « la société civile c'est la vie économique, sociale et culturelle des individus, des familles, des entreprises et des associations dans la mesure où elle se déroule en dehors de l'État et sans visée politique, en ignorant la double logique, idéologique et de souveraineté, de la vie politique, en recherchant par contre, soit la satisfaction des besoins ou des intérêts matériels, soit le soin des autres, la convivialité, le bonheur privé, l'épanouissement intellectuel ou spirituel » (Canet, 2004). « Ce modèle de société civile conduit à marginaliser l'action politique et à la limite à la considérer comme superflue » (Haubert, 2004).

⁵⁷ Voir les analyses critiques des politologues : (Badie, 1994), (Bayart, 1989), (Chabal et Daloz, 1999), Coulon, 1981), (Otayek, 1999).

⁵⁸ « Alors que l'existence d'une société civile dans cette partie du monde [en Afrique] est réfutée par les politologues, elle n'en demeure pas moins une notion centrale pour comprendre le sens de l'action, notamment des acteurs sociaux au sein des 'arènes locales' du développement » (Pirotte, 2003, 4).

⁵⁹ En 2002/2003, le production totale de cacao s'élevait à 1,35 millions de tonnes, le prix moyen pondéré CAF était de 1292 francs CFA par kilo, le montant du prélèvement du nouveau dispositif peut être évalué à environ

deux périodes considérées (Latreille et al., 2004, 52). En fait, les trente-deux « représentants nommés par l'administration pour siéger dans les différents collèges des producteurs » ont réussi « par divers moyens à contrôler les structures de la filière » et à mettre « en place un réseau fortement hermétique pour dilapider les redevances professionnelles et la réserve de prudence café/cacao, à travers plusieurs sociétés écran » (Kouadio, 2002, 3). De plus, par le biais des structures nouvelles, les pseudo-représentants des planteurs tentent de reprendre en main une partie des activités de commercialisation de la filière, notamment par le rachat de filiales d'entreprises françaises fon.

Cette démarche se présente comme la résultante de stratégies d'interprétation, d'adaptation et de contournement, de la part d'acteurs locaux, des mesures promues par les IBW, qui semblent persister à vouloir imposer un ajustement standard sur un horizon à court terme (Hibou, 1998). En Côte d'Ivoire, cet ajustement conduit, sur le plan interne, à une gestion de la rente résiduelle (hors du contrôle des IBW) « privée et beaucoup plus anarchique » (Losch, 2003, 35). Avec pour conséquence une décentralisation et une autonomisation qui conduisent à l'atomisation et au délitement du clientélisme appauvri dont la maîtrise semble échapper de plus en plus largement au pouvoir central⁶¹. On assiste ainsi à l'effeuillage de l'Etat, à sa perte de légitimité, à sa privatisation ainsi qu'à celle des modes de gouvernement⁶².

Dans ce cadre, la démocratie multipartite, telle que souhaitée par les bailleurs de fonds extérieurs, ne peut fonctionner comme attendu. Il s'agit d'une pseudo-démocratie dont l'enjeu électoral est l'accès aux ressources économiques, financières, politiques et sociales, non touchées par la bonne gouvernance imposée par les bailleurs de fonds. Face à l'assèchement des ressources 'traditionnelles' les élites sont incitées à rechercher de nouvelles sources comme le détournement de l'aide extérieure ou à laisser se développer des activités informelles, illicites, voire mafieuses. Le parti accédant au pouvoir se comporte en parti unique, tentant de reproduire le modèle clientéliste antérieur sous une forme délitée,

1

¹⁷⁰ milliards de francs CFA, soit environ 265 millions d'euros. Ce prélèvement représentait un peu plus de deux points de PIB.

⁶⁰ En août 2004, Bolloré s'est retiré des activités de négoce du cacao, en vendant sa filiale DAFCI à un consortium ivoirien dont fait partie le Fonds de régulation et de contrôle du café et du cacao (FRCC), structure créée en 2002.

⁶¹ Les trente-deux personnes dénoncées par l'inspecteur Kouadio appartiennent toutes à l'Association nationale des producteurs de café-cacao de Côte d'Ivoire (ANAPROCI), « montée de toutes pièces et dotée de tous les pouvoirs », qui « joue un jeu autonome ; elle n'a pas de relations avec le pouvoir actuel » (Losch, 2003, 56). La dernière assertion semble devoir être nuancée car par exemple, Sansan Kouao, Président du comité des sages de l'Anaproci, est également membre du bureau politique du Front populaire ivoirien, le parti de Laurent Gbagbo. Certains soutiennent que Sansan Kouao serait « l'oreille et la bouche » du Président Gbagbo (abidjan.net, 2004).

notamment guidé par le souci d'obtenir un minimum de cohésion sociale nationale par le biais d'une distribution sélective de rente. Malgré tout, cette distribution s'avère insuffisante pour assurer la stabilité du système et naissent et se développent des conflits pour le partage des ressources. Ils peuvent ensuite revêtir un caractère ethnique ou religieux pouvant dégénérer en une anarchie propice à la féodalisation des seigneurs de la guerre.

Pour le pays considéré, la résultante des politiques néolibérales n'est donc pas le développement, mais plutôt le sous-développement.

Conclusion

L'exemple de la Côte d'Ivoire révèle les résultats contradictoires de l'application du (post) consensus de Washington.

D'une part, l'échec sur le plan interne des politiques imposées à susciter un nouveau projet de développement national. «L'inadéquation entre la nature des réformes institutionnelles proposées par les institutions de Bretton Woods, formulées en termes de bonne gestion, et le besoin du pays de reconstruire un État de droit, de réinventer des liens pour une plus grande cohésion sociale, d'élaborer un projet pour rebâtir la société et relancer l'économie sur des bases nouvelles permet de souligner un problème central et désormais récurrent : celui du positionnement des institutions multilatérales de financement et leur impossibilité de gérer de l'extérieur des processus aussi complexes que les réformes économiques et institutionnelles » (Campbell, 2000b, 155-156). Pour les IBW, il s'agit d'opérer un changement radical d'un système patrimonial-clientéliste relativement fermé vers un système libéral ouvert qui heurte les intérêts en place. Or, la main invisible qui guide les forces du marché ne peut assurer sa fonction pacificatrice car elle n'est pas en mesure de régler les conflits inhérents à la transition d'un système à l'autre. Ces conflits sont particulièrement liés à la difficulté de remodeler les élites politiques pour les rendre favorables au marché⁶³ et à la mondialisation, c'est à dire à assurer la transition entre l'instrumentalisation du nationalisme économique à l'exploitation des opportunités du marché⁶⁴.

_

⁶² Ce schéma peut être rapproché du régime politique « Warlordism/Weak Dictatorship » auquel est associé la « Competitive Corruption » (Charap et Harm, 1999) et (Harm, 2001).

⁶³ Concernant la nécessité de l'apparition d'élites réformatrices pour lutter contre la corruption, voir : (Rose-Akerman, 1999).

⁶⁴ Sur le non-renouvellement des élites, voir par exemple : (Daloz, 1999).

D'autre part, l'efficacité de l'ajustement néolibéral se situe au niveau de l'imposition du nouveau mode d'extraction de la rente. L'application de la bonne gouvernance permet de limiter les coûts de fonctionnement au Sud, c'est à dire la consommation de rente sur le territoire national. **Tandis** que l'introduction du marché. caractérisé dysfonctionnements instrumentalisés par les FMN du Nord (et particulièrement étatsuniennes), a pour effet d'autoriser l'extraction d'un volume maximal de rente et son drainage vers le centre capitaliste, sans aucun effet positif sur l'économie locale, ce qui entraîne un accroissement de la paupérisation. En effet, malgré les gaspillages, la corruption, la faible efficacité économique, le système clientéliste antérieur permettait de retenir sur le territoire national une part non négligeable de la rente dont la diffusion, même restreinte, irriguait le tissu social à travers les réseaux de solidarité familiale, tribale et ethnique.

Dans ce contexte, les conflits violents pour le partage des dépouilles ne peuvent que s'aggraver et s'étendre. Le jeu consiste pour les bénéficiaires à siphonner la rente et à laisser à d'autres le soin de prévenir ou de régler les conflits⁶⁵ (ONU, institutions régionales...). Mais parfois, lorsqu'ils dégénèrent jusqu'à devenir intolérables pour l'opinion publique internationale ou bien lorsque les intérêts géostratégiques ou économiques d'une puissance du Nord sont menacés, celle-ci intervient directement ou sous couvert de la communauté internationale. Mais il s'agit d'interventions graduées en fonction des enjeux économiques, car dans ce domaine la loi du marché s'applique aussi : maximiser les bénéfices tout en minimisant les coûts.

⁶⁵ C'est peut être l'une des raisons qui explique le récent engouement des acteurs internationaux pour le thème de la prévention et du règlement des conflits (Banque mondiale, OCDE, Etats du Nord, ONG...).

Bibliographie

Abidjan.net. 2004. "Qui est qui ?" http://www.abidjan.net/qui/categorie.asp?id=25 Abidjan, consulté le 20 août 2004.

Amara, Koné. 1999. "Quatre hauts responsables de la santé arrêtés." L'Inter, 17 juillet, Abidjan.

Amin, Samir. 1967. développement du capitalisme en Côte d'Ivoire. Paris: Les Editions de minuit.

Araujo Bonjean, Catherine. and Gérard. Chambas. 2001. "Impact du mode d'organisation des filières agroalimentaires sur la pauvreté : La filière cacao en Côte d'Ivoire." *Etudes et Documents*. Centre d'études et de recherches sur le développement international (CERDI): Clermont-Ferrand.

Araujo Bonjean, Catherine and Jean-Louis Combes. 2001. "Modes d'organisation des filières et lutte contre la pauvreté : les cas du coton et du cacao." Ministère des affaires étrangères: Paris.

Aron, Janine. 2000. "Growth and institutions, a review of evidence." *The World Bank Research Observer*, vol. 15:n° 1, pp. 99-135.

Assidon, Elsa. 1989. Le commerce captif. Les sociétés commerciales françaises de l'Afrique noire. Paris: L'Harmattan.

Azam, Jean-Paul. and Christian. Morrisson. 1994. "La faisabilité politique de l'ajustement en Côte d'Ivoire et au Maroc." OCDE: Paris.

Badie, Bertrand. 1994. Le développement du politique. Paris: Economica.

Banque de France. 2001. "La zone franc rapport annuel 2000." Banque de France: Paris.

Banque mondiale. 1992. Governance and development. Washington DC: Banque mondiale.

- —. 1994. Governance: the world bank's experience. Washington DC.: Banque mondiale.
- —. 1997. "Poverty in Côte d'Ivoire, a framework for action." Banque mondiale: Washington D.C.
- —. 1999. "Côte d'Ivoire: revue de l'aide de la Banque mondiale au pays." Banque mondiale: Washington.

Bates, Robert H. 1981. *Markets and States in Tropical Africa: The Political Basis of Agricultural Policies*. Berkeley: University of California Press.

Bayart, Jean-François. 1989. L'Etat en Afrique. La politique du ventre. Paris: Fayard.

Bellitto, Marc, Emmanuel Fourmann, Thierry Latreille, Blaise Leenhardt, and Benoît Massuyeau. 2003. "Perspectives économiques et financières des pays de la zone franc. Projections Jumbo 2003-2004." Perspectives économiques et financières des pays de la zone franc. Agence française de développement: Paris.

Berg, Elliot, Patrick Guillaumont, Jacky Amprou, and Jacques Pegatienan. 2001. "Mixed reformers," in *Aid and Reform in Africa, Lessons from Ten Case Studies*. Shantayanan Devarajan, David Dollar and Torgny Holmgren eds. Washington, D.C.: The World Bank, pp. 363-533.

Campbell, Bonnie. 2000a. "Gouvernance : un concept apolitique ?" *Quel modèle politique est sous-jacent au concept apolitique de gouvernance ?* Séminaire HCCI: Dourdan.

—. 2000b. "Réinvention du politique en Côte d'Ivoire et responsabilité des bailleurs de fonds multilatéraux." Politique africaine:n° 78, pp. 142-56.

Canet, Raphaël. 2003. "Réflexion croisée sur les concepts de société civile et de communauté politique." *Notes de rechcherche*. Institut d'études internationales: Montréal.

Chabal, Patrick and Jean-Pascal Daloz. 1999. L'Afrique est partie! Du désordre comme instrument politique. Paris: Economica.

Charap, Josua and Christian Harm. 1999. "Intitutionalized corruption and the kleptocratic state." *IMF working paper WP/99/91*. IMF: Washington.

- Chauveau, Jean-Pierre. 2000. "Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire." *Politique africaine*:n° 78, pp. 94-125.
- Cherruau, Pierre. 2000. "La fin du modèle ivoirien." Courrier international, 3 août ed.: Paris.
- Cogneau, Denis and Sandrine Mesplé-Somps. 2003. "Les illusions perdues de l'économie ivoirienne et la crise politique." *Afrique contemporaine*, été:n° 206, pp. 87-104.
- Collier, P and A.E Hoeffler. 1998. "On Economic Causes of Civil Wars." *Oxford Economic Papers*:n° 50, pp. 563-73.
- Contamin, Bernard. 1997. "Entreprises publiques et désengagement de l'Etat en Côte d'Ivoire," in *Le modèle ivoirien en questions, crise, ajustements, recompositions*. Bernard Contamin and Harris Memel Foté eds. Paris: Karthala-ORSTOM, pp. 89-107.
- —. and Yves-André Fauré. 1990. La bataille des entreprises publiques en Côte d'Ivoire : l'histoire d'un ajustement interne. Paris: Karthala.
- Conte, Bernard ed. 1994. Dakar, 11 janvier 1994: la dévaluation du franc CFA. Paris, Bordeaux: CEAN AIPLF.
- —. 1997. "France's African Aid Policy: The End of an Era?" *Review of African Political Economy*:n° 71, pp. 139-47.
- —. 2000. "Double trouble: Houphouët-Boigny's death and the Franc CFA devaluation," in *Africa Contemporary Record*. Colin Legum ed. New-York: Holmes & Meier.
- —. and Alice. Sindzingre. 2002. "Reforms as a domestic and international process. Liberalisation and industry in Côte d'Ivoire," in *Public Policy in the Age of Globalization: Responses to Environmental and Economic Crises*. Hyeem Helge ed. Basingstoke: Macmillan-Palgrave.
- —. 2003. "Côte d'Ivoire : du clientélisme " éclairé " au clientélisme " appauvri "." Strategic-Road.com, http://www.strategic-road.com/pays/pubs/cote divoire clientelisme.htm consulté le 20 août 2004.
- Coulon, Christian. 1981. Le marabout et le prince. Islam et pouvoir au Sénégal. Paris: Editions A. Pedone.
- Curdiphe. 2000. "L'ivoirité, ou l'esprit du nouveau contrat social du Président H.K. Bédié." *Politique africaine*:n°78, pp. 65-74.
- Dally, Franck. 1999. "Chute du régime Bédié. Bédié chassé du pouvoir, Robert Gueï nouveau président." *Notre Voie*:27 December.
- Daloz, Jean-Pascal ed. 1999. Le (non-) renouvellement des élites en Afrique subsaharienne. Bordeaux: CEAN.
- den Tuinder, Bastiaan A. 1978. "Ivory Coast: The Challenge of Success." World Bank: Washington.
- Dezalay, Yves and Bryant G. Garth. 2002. La mondialisation des guerres de palais. Paris: Le Seuil.
- Dollar, David and Aart Kraay. 2000. ": Growth is good for the poor." World Bank: Washington D.C.
- Elbadawi, Ibrahim and Nicolas Sambanis. 2000. "Why Are There So Many Civil Wars in Africa? Understanding and Preventing Violent Conflict." World Bank: Washington.
- Emmanuel, Arrighi. 1969. L'échange inégal. Paris: Maspéro.
- Fauré, Yves-André. 1991. "L' économie politique d'une démocratisation. Eléments d'analyse à propos de l'expérience récente de la Côte d'Ivoire." *Politique africaine*:n° 43, pp. 31-49.
- Gbagbo, Laurent. 2000. "Discours du Chef de l'Etat lors de la cérémonie d'investiture." 26 octobre ed. http://www.un.int/cotedivoire/pages/sn1026 0.htm : Abidjan.
- Gombeaud, Jean-Louis, Corinne Moutout, and Stephen Smith. 1990. *La guerre du cacao. Histoire secrète d'un embargo*. Paris: Calmann-Levy.
- Gouffern, Louis. 1982. "Les limites d'un modèle, A propos d'Etat et bourgeoisie en Côte d'Ivoire." *Politique africaine*:n° 6, pp. 19-34.
- Harm, Christian. 2001. "A Plea for more Politics in the International Business Research Agenda." University of Münster: Münster.
- Haubert, Maxime. 2004. "Mais qui est donc la société civile ?" Vol. 15 janvier 2004. Ecovox: Bafoussam/Cameroun.
- Hibou, Béatrice. 1998. "Economie politique du discours de la Banque mondiale en Afrique sub-saharienne. Du catéchisme économique au fait (et méfait) missionnaire." *Les études du CERI n° 39*. Centre d'études et de recherches internationales: Paris.
- Hugon, Philippe. 1993. L'économie de l'Afrique. Paris: La Découverte.
- International Monetary Fund. 2000. "Côte d'Ivoire : Selected issues and statistical appendix." IMF: Washington D.C.
- Investir en zone franc, (IZF). 2004. "Le pétrole en Côte d'Ivoire." http://www.izf.net/izf/EE/pro/cote_ivoire/5020_Petrole.asp
- Jones, Christine and Ye Xiao. 1996. "The Impact of the 1994 Devaluation on Poverty in Côte d'Ivoire." World Bank: Washington D.C.
- Kieffer, Guy-André. 2000. "Armée ivoirienne : le refus du déclassement." *Politique africaine*:n°78, pp. 26-44.
- Kouadio Bénié, Marcel. sans date. "Analyse de la croissance économique de la Côte d'Ivoire." Global development network, http://www.gdnet.org/pdf/draft country studies/CotedIvoire-Kouadio.pdf

- consulté le 20 août 2004.
- Kouadio, François. 2002. "Conclusions et recommandations du rapport sur le cacao." Inspection générale d'Etat (IGE), http://www.rfi.fr/Fichiers/Documents/conclusions_cacao.pdf consulté le 14 août 2004: Abidjan.
- Latreille, Thierry, Blaise Leenhardt, and Benoît Massuyeau. 2004. "Perspectives économiques et financières des pays de la zone franc. Projections Jumbo 2004-2005." *Perspectives économiques et financières des pays de la zone franc*. Agence française de développement: Paris.
- Lecallo, Denis. 1982. "Les entreprises publiques en Côte d'Ivoire." *Etudes et documents N*° 49. Ministère de la coopération et du développement: Paris.
- Lipietz, Alain. 1985. *Mirages et miracles : problèmes de l'industrialisation du Tiers Monde*. Paris: La Découverte.
- Losch, Bruno. 1997. "A la recherche du chaînon manquant. Pour une lecture renouvelée de l'économie de plantation ivoirienne," in *Le modèle ivoirien en questions*. Bernard Contamin and Harris Memel-Fotë eds. Paris: Karthala ORSTOM, pp. 205-30.
- —. ed. 2000a. Côte d'Ivoire : la tentation ethnonationaliste. Paris: Karthala.
- —. 2000b. "Coup de cacao en Côte d'Ivoire : économie politique d'une crise structurelle." *Critique internationale*:n°9, pp. 6-14.
- —. 2003. "Libéralisation économique et crise politique en Côte d'Ivoire." Critique internationale:n° 19, pp. 48-60
- Mahieu, François Régis. 1990. Les fondements de la crise économique en Afrique : entre la pression communautaire et le marché international. Paris: L'Harmattan.
- Marseille, Jacques. 1984. *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*. Paris: Albin Michel. McIntire, John and Panos Varangis. 1999. "Reforming Côte d'Ivoire's Cocoa Marketing and Pricing System." *Policy research working paper 2081*. World Bank: Washington.
- Nord Sud Export (NSE). 1999. "Côte d'Ivoire: Le "bug" Gueï" met les compteurs à zéro." *Nord Sud Export*, 7 janvier 2000 ed.: 4-6: Paris.
- Otayek, René. 1999. "La démocratie entre mobilisations identitaires et besoin d'Etat: y a-t-il une "exception" africaine?" *Autrepart*:n° 10, pp. 5-22.
- Paris, Robert. 2000. "Côte d'Ivoire: les travailleurs face au populisme." *Convergences révolutionnaires*:n° 9. Pégatiénan, Jacques and Bakary Ouayogode. 1997. "The World Bank and Côte d'Ivoire," in *The World Bank: Its first half century*. Devesh Kapur, John P. Lewis and Richard Webb eds. Washington D. C: Brookings institutions Press, pp. 109-60.
- Pirotte, Gauthier. 2002. "L'invention des sociétés civiles en Europe de l'Est (Roumanie) et en Afrique subsaharienne (Bénin)." *Faculté d'économie, de gestion et de sciences sociales*. Université de Liège: Liège.
- —. 2003. "Société civile importée et nouvelle gouvernance en Afrique au Sud du Sahara : Une illustration à partir du nouveau secteur ONG au Bénin du Renouveau Démocratique." Gouverner les sociétés africaines, acteurs et institutions. Sciences Po Bordeaux: Bordeaux.
- Prebisch, Raul. 1959. "Commercial policy in the underdeveloped countries." *American Economic Review*, pp. 251-73.
- Rodrik, Dani. 1997. "Globalization, social conflict and economic growth." *Prebisch Lecture (revised)*. UNCTAD: Geneva.
- Rose-Akerman, Susan. 1999. *Corruption and Government, Causes, Consequences, and Reform.* Cambridge: Cambridge University Press.
- Schleifer, Andrei and Robert W. Vishny. 1993. "Corruption." *Quarterly Journal of Economics*, 108, pp. 599-617.
- Singer, Hans. 1950. "The distribution of gains between investing and borrowing countries." *American Economic Review*, pp. 473-83.
- Stiglitz, Joseph. 1998. "More Instruments and Broader Goals: Moving Toward the Post-Washington Consensus." The 1998 WIDER Annual Lecture: Helsinki.
- Streeten, Paul. 1973. "The multinational enterprise and the theory of development policy." *World Development*, 1:10, pp. 1-15.
- Trivedi, Pravin K. and Takamasa Akiyama. 1992. "A Framework for Evaluating the Impact of Pricing Policies for Cocoa and Coffee in Côte d'Ivoire." *The World Bank Economic Review*, vol. 6:n°2, pp. 307-30.
- Verdier, Isabelle. 1996. Côte d'Ivoire: cent hommes de pouvoir. Paris: Indigo Publications.
- Verschave, François Xavier. 1998. La Françafrique Le plus long scandale de la République. Paris: Stock.
- Wick, Pascal and Jane S. Shaw. 1998. "The Côte d'Ivoire's troubled economy: why World Bank intervention failed." *Cato Journal*, 18, pp. 11-20.
- Williamson, John. 1990. "What Washington Means by Policy Reform," in *Latin American Adjustment: How Much Has Happened?* John Williamson ed. Washington, D.C: Institute for International Economics.
- —. 2000. "What Should the World Bank Think about the Washington Consensus?" The World Bank Research

Observer, vol. 15:n° 2, pp. 251-64.